

PROCÈS-VERBAL

LE 8 FÉVRIER 2022

GRAND-SAULT

RÉUNION

Une réunion régulière du conseil municipal de Grand-Sault au Nouveau-Brunswick a eu lieu à l'édifice municipal dans la salle Roland Lafrance à compter de 19 heures le mardi, 8 février 2022, suivant les avis requis par la loi.

PRÉSENCES

Son honneur le maire:

Marcel Deschênes

Les conseillers :

Annie Deschênes

Jean Maurice Gagnon

Jocelyn "Joe" Themens

David Raines

Renaud Ouellette

ainsi que le directeur général /greffier par intérim, Éric Gagnon, et la greffière adjointe, Lise J. Ouellette.

OUVERTURE DE LA RÉUNION

Le maire Deschênes souhaite la bienvenue et demande un moment de silence suivant le décès du conseiller Jean Réal Michaud et de monsieur Héliodore Côté.

CONFLIT D'INTÉRÊT

Aucun conflit n'est rapporté.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**Renaud Ouellette/Annie Deschênes,**

**2022-014 Que l'ordre du jour soit accepté en enlevant la motion concernant Aubin Entreprises (Windsor) Ltd. Adopté**

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

**Joe Themens/David Raines,**

**2022-015 Que le conseil municipal adopte les procès-verbaux du 21 décembre 2021 et du 11 janvier 2022 tel que reçu. Adopté**

EAU POTABLE

Les analyses d'eau potable de la ville reçues depuis la dernière réunion, démontrent les résultats "eau potable".

**Jean Maurice Gagnon /Annie Deschênes,**

**2022-016 que les analyses d'eau potable soient reçues et classées. Adopté**

## MOTIONS ET COMPTES RENDUS DES COMITÉS

### TRAVAUX PUBLICS

Le service des travaux publics demande la patience des gens concernant le nettoyage de la neige puisque la souffleuse est en panne. Le nettoyage demande beaucoup de travail et de temps.

Des inspections des latérales d'eau et d'égout ont été faites.

### Politique sur la collecte de déchets et du recyclage – 2021-01

**Jean Maurice Gagnon/Annie Deschênes,**

- 2022-017** **Que le conseil municipal adopte la politique *Déchets et recyclage* no. 2021-01 telle que reçue. Adopté**

La greffière adjointe explique la politique qui reflète la procédure administrative actuelle quant à l'enlèvement des ordures et du recyclage. Un changement à noter : la Ville ne remplacera ni ne réparera les bacs de recyclage dorénavant.

Nom de rue – modification

**Joe Themens/David Raines,**

- 2022-018** **Pour raison de sécurité publique, qu'une portion de la rue Vétéran donnant sur le chemin Tobique soit changée à Vétéran Sud pour les adresses civiques 421 Tobique et 24 Vétéran. Que le nom de rechange soit Fraser si Vétéran Sud n'est pas accepté par 911 NB. Adopté**

### ADMINISTRATION / RESSOURCES HUMAINES

Trois postes sont au stage d'entrevues soit technologue, soutien administratif temporaire et coordonnateur des loisirs et programmes jeunesse. Ces postes sont déjà existants pour remplacer du personnel qui ont démissionné ou sont en congé.

Nelson Morneau – embauche

**Annie Deschênes/Renaud Ouellette,**

- 2022-019** **Que le conseil municipal de Grand-Sault appointe Nelson Morneau comme policier occasionnel selon le paragraphe 11 de la Loi sur la police avec période de probation et bénéfiques selon l'entente collective entre la Ville de Grand-Sault et l'Association des policiers de Grand-Sault. Adopté**

Jennifer Volpé – embauche

**Annie Deschênes/Jean Maurice Gagnon,**

- 2022-020** **Que le conseil municipal de Grand-Sault appointe Jennifer Volpé comme policière occasionnelle selon le paragraphe 11 de la Loi sur la police avec période de probation et bénéfiques selon l'entente collective entre la Ville de Grand-Sault et l'Association des policiers de Grand-Sault. Adopté**

Déclaration de vacance au conseil

**Annie Deschênes/Jean Maurice Gagnon,**

- 2022-021** **Étant donné le décès du conseiller Jean Réal Michaud, que le conseil municipal de Grand-Sault déclare une vacance au sein du conseil et qu'on fasse parvenir un avis à cet effet à la directrice générale des élections du Nouveau-Brunswick. Adopté**

Le maire Deschênes explique la procédure à suivre lorsqu'il y a un poste vacant au conseil. Étant donné les élections en novembre, on croit que le poste restera vacant jusqu'à ce temps-là.

#### COMMUNICATION

De ces jours-ci, l'accent est mis sur les pistes tel que fat bike, raquette et ski.

#### SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU CENTRE DES AFFAIRES

Des élections ont eu lieu. Denis Durepos a été réélu comme président. Des nouvelles enseignes seront installées sous peu au centre-ville.

#### CHAMBRE DE COMMERCE

Les cartes-cadeaux ont été reçues et données aux membres pour distribuer ou acheter. La Chambre compte présentement 170 membres. Le CRNANO ouvrira un bureau dans l'édifice de la Chambre de commerce. Un nouveau projet a démarré « Investir dans ta Chambre ».

#### INCENDIE

On remercie les brigades qui ont aidé lors du feu majeur sur le chemin Portage. Le conseiller Raines remarque qu'il y a des postes à combler au sein de la brigade à Grand-Sault et invite les gens à s'y joindre.

#### ÉVÉNEMENTS SPÉCIAUX

La journée frileuse aura lieu le 20 février. Une compétition de construction d'igloos organisée par Zip Zag.ca débutera le 11 février.

#### RÉCRÉATION, TOURISME ET CULTURE

Les activités ont repris au CEPSC étant donné l'assouplissement des restrictions. Le Grand Tube ouvrira en après-midi les 12 et 13 février. Plusieurs activités gratuites sont planifiées pour la journée frileuse. On rappelle que la bibliothèque fait le prêt de raquettes gratuitement pour les gens qui ont une carte de la bibliothèque.

#### FINANCES

On travaille sur la fin d'année 2021. Les états financiers seront présentés au public en mars ou avril.

#### Officiers signataires

**Renaud Ouellette/Jean Maurice Gagnon,**

**2022-022 que le directeur général /greffier par intérim, Éric Gagnon, le trésorier Rino Laforge ou le trésorier adjoint, Dophe Laforge ainsi que le maire Marcel Deschênes, le maire adjoint Renaud Ouellette ou la conseillère Annie Deschênes, soient nommés officiers signataires pour la municipalité de Grand-Sault. Adopté**

AFFAIRES NOUVELLES

Roger et Diane Bélanger – intersection High et /Cyr

Joe Themens / David Raines,

**2022-023** Que le Conseil fasse publier un avis sur son site Internet et sur sa page FACEBOOK en vertu de l'article 111 de la Loi sur l'Urbanisme, Chapitre 19, indiquant son intention de modifier l'arrêté de zonage afin de rezoner la propriété portant le NID 65001711, appartenant à Roger et Diane Bélanger, et située au coin des rue High et Cyr à Grand-Sault, NB.

Aux fins de l'arrêté de zonage, le zonage est modifié de la façon suivante :

- Pour le terrain portant le NID 65001711, modifier le zonage de R2B (Résidentielle uni et bifamiliale) à R2C (Résidentielle uni, bi et multifamiliale).

Le but de cette modification est de d'assurer que le zonage soit conforme en vue d'accueillir un bâtiment multifamilial.

Que le conseil se réunisse dans la salle du conseil le mardi, 8 mars 2022 à 19 heures, en vue de l'étude des objections reçues.

Que le conseil demande l'avis écrit au comité consultatif concernant ladite modification.

Que le greffier se charge au nom et pour le compte du conseil de faire publier dans les délais prescrits, les avis publics conformément aux dispositions de l'article 111 de la Loi sur l'Urbanisme. Adopté

Centraide – Journée 211

Le directeur général explique le service offert en 150 langues, 24 /24 et 7/7. Le service relie les gens en besoin avec l'agence ou le service gouvernemental approprié. Le monument devant l'édifice municipal sera éclairé en rouge pour commémorer la journée qui aura lieu le 11 février.

Arrêté 87 sur la collecte et l'élimination des ordures

La greffière adjointe fait les deux premières lectures en titre de l'arrêté 87. On dispense avec la lecture en plein étant donné les avis selon le paragraphe 15(3) de la Loi sur la gouvernance locale.

Renaud Ouellette/ Annie Deschênes, que le conseil municipal de Grand-Sault adopte la première lecture de l'arrêté 87 telle que lue. Adopté

Jean Maurice Gagnon/Joe Themens, que le conseil municipal de Grand-Sault adopte la deuxième lecture de l'arrêté 87 telle que lue. Adopté

AUTRES – interventions du conseil, du public et des médias

- intervention du conseil

Remerciements

L'école John Caldwell a fait parvenir une lettre de remerciement pour la bourse d'étude qui a été remise à Amelia Cormier.

Le maire remercie les chefs de services dont le travail a été rendu plus difficile durant la pandémie. Il remercie aussi le nouveau d.g. Éric Gagnon pour son implication et dévouement à la municipalité en tant qu'employé mais aussi comme président du club de ski Kahoutek et du club de vélo Coldbrook.

Monsieur Gagnon remercie les nombreux bénévoles qui œuvrent dans les pistes de ski, raquette et vélo au cœur de la ville. Le tout est maintenu par des bénévoles qui méritent toute notre reconnaissance.

### Réforme municipale

Le maire explique les rencontres qui ont eu lieu à jour et les travaux entrepris. La prochaine rencontre aura lieu le 17 février où le nom sera discuté ainsi que la division des quartiers s'il y a lieu. Le DSL de Drummond se joindra en entier à la nouvelle municipalité et on attend à savoir si le DSL de Grand-Sault en fera de même. Si oui, la nouvelle municipalité compterait au-delà de 10 000 habitants.

On planifie à ce que la municipalité soit en fonction le 1<sup>er</sup> janvier 2023.

### Jean Réal Michaud

Le maire note la photo du conseiller et le lampion allumé pour la réunion ce soir. On fera l'annonce de qui prendra dorénavant les comités qui avaient été assignés au conseiller Michaud. Le conseil remercie les gens qui sont venu signer le livre de condoléances et pour leurs nombreux souhaits de sympathie.

- intervention du public

### Guy Cyr – Chevaliers de Colomb

Monsieur Cyr mentionne que le terrain n'a pas été transféré à jour. Le tout prends du temps puisque trois avocats sont impliqués.

### Martin Bérubé

M. Bérubé demande si des tournées en traîneau seront incluses dans la journée frileuse. Ces tournées ne sont pas planifiées étant donné les restrictions. Ça sera considéré si les restrictions changent.

## CLÔTURE DE LA RÉUNION

Jean Maurice Gagnon/Annie Deschênes, propose la clôture de la réunion à 20 heures.  
Adopté

---

Marcel Deschênes  
Maire

---

Lise J. Ouellette  
Greffière adjointe